

PES

Rentrée en élémentaire

30 août 2017

ESPE- Université Claude Bernard Lyon 1

Votre statut de PES

- Vous êtes P.E.S. : Professeur d'Ecole Stagiaire
- Vous êtes Stagiaires de la fonction publique d'état : fonctionnaire rémunéré en voie de titularisation: droits et devoirs à l'égard de l'employeur (DASEN).
- Vous êtes Etudiants à l'université devant valider la 2nde année du Master MEEF ou le Diplôme Universitaire : droits et devoirs à l'égard de l'université.
- Deux identités au service d'une formation pour un métier qui s'apprend.

L'alternance au service de la formation

- Formation en alternance : 2 jours et demi en classe (1 ou 2 écoles) et deux jours et demi en formation à l'ESPE pour construire les compétences professionnelles de professeur.
- Année du M2A ou du DU (4/6 ou 5): pour tous, une maquette adaptée à chaque parcours.
 - Quelques exemples d'enseignements au cœur de l'alternance :
 - L'UE 17 « Recherche et pratique professionnelle : Analyse de l'activité (qui concerne tous les PES)
 - L'UE 16 « Concevoir un projet » et l'UE 17 « Recherche et pratique professionnelle » (M2A) ou « module projet » (DU)
 - L'UE 15 « Contexte d'exercice du métier » (QP) pour les M2A et (QP) pour les DU 4/6

QP : 4 choix sur 8 propositions

Questions Professionnelles M2		Responsable(s)
QP1	Climat scolaire : nature et déterminants	Julien MASSON julien.masson@univ-lyon1.fr
QP2	Éducation et éthique : principes et valeurs de la République (la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité) et éducation à la citoyenneté	Yves VIGNAT yves.vignat@univ-lyon1.fr
QP3	Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes	Vincent PORHEL vincent.porhel@univ-lyon1.fr
QP4	Education et santé, promotion du bien être à l'école	Sandie BERNARD sandie.bernard@univ-lyon1.fr
QP5	Approche psychologique des situations d'enseignements	Recrutement en cours
QP6	Travail en équipe, partenariat et démarche de projet	Jean Paul FILIOD jean-paul.filiod@univ-lyon1.fr
QP7	Ecole maternelle Petite enfance (cette QP est réservée aux étudiants du parcours MEEF 1 ^{er} degré)	Séverine GREUSARD severine.greusard@univ-lyon1.fr
QP8	Ecole inclusive : rendre accessible les apprentissages aux élèves à besoins éducatifs particuliers	Christelle DUMOLIN christelle.dumolin@univ-lyon1.fr

Le tutorat mixte

- Deux tuteurs pour un accompagnement mixte :
 - un PEMF attribué par la DSDEN
 - un enseignant de l'université attribué par l'ESPE
- Différentes modalités :
 - Des visites en classe
 - Des entretiens
 - Des rapports, prises de notes, synthèses à l'issue des visites, communiqués aux protagonistes du tutorat : PES et formateurs
- Des accompagnateurs qui sont vos 1^{er} interlocuteurs si besoin

Le tutorat mixte: planning

		Pour les tuteurs	Pour le stagiaire
Premier semestre	Avant les vacances de la Toussaint	- 20/09/ 2017 : demi-journée d'accueil des tuteurs (Rectorat & ESPE) - Visite n°1 du tuteur de terrain : traces de la visite.	- Appropriation de l'outil de suivi. - Auto-positionnement dans l'outil de suivi. - Préparation de la première visite. - Retour d'un écrit aux tuteurs.
	Avant les vacances de Noël	- Visite n°2 du tuteur de terrain : traces de la visite. * - Visite n°1 du tuteur universitaire : traces de la visite. * - <u>Si nécessaire (stagiaire en difficulté durable)</u> : Ouverture d'une procédure et élaboration d'un parcours d'individualisation. <i>* Les visites peuvent être conjointes</i>	- Auto-positionnement dans l'outil de suivi. - Préparation des visites. - Participation aux rencontres avec le(s) tuteur(s). - Retour d'écrits aux tuteurs.
Second semestre	Avant les vacances de printemps	- Visite n°3 du tuteur de terrain : traces de la visite. * - Visite n°2 du tuteur universitaire : traces de la visite. * - <u>Si nécessaire (stagiaire en difficulté durable)</u> : Mise en œuvre du parcours d'individualisation. <i>* Les visites peuvent être conjointes.</i>	
	mai – juin	Evaluation du stagiaire en concertation entre les deux tuteurs : - Sous la responsabilité du tuteur universitaire : • Note UE alternance (M2A) • Appréciation du niveau de compétences (DU) - Sous la responsabilité du tuteur de terrain : • Rapport à l'inspecteur	- Participation possible au bilan de compétences avec les tuteurs à partir du référentiel de compétences.

Le tutorat mixte

- L'évaluation : à l'issue de l'année de tutorat, les deux tuteurs formulent en concertation un avis :
 - Pour le tuteur PEMF : à destination de l'IEN et du jury de titularisation
 - Pour le tuteur de l'université : une note (M2A) pour valider l'UE ou un avis (D.U.) pour le 3^{ème} objet de validation du D.U.
- A qui s'adresser en cas de besoin, difficulté:
 - L'équipe d'école, les tuteurs,
 - Les formateurs ANA, du module projet, tous les enseignants
 - Le service de scolarité, la direction des études à l'ESPE
 - L'équipe de circonscription
 - Les pairs

Module de rentrée

- 1^{ère} semaine : dans votre (vos) école(s)
- 2^{ème} et 3^{ème} semaine : dans votre école et au sein du pôle de formation auprès de votre tuteur PEMF, et dans l'école d'application
- Début des cours à l'ESPE à partir du 25 septembre

Etre PES dans l'école et la classe

- C'EST APPRENDRE A:
 - Faire des choix en fonction de valeurs :
 - Principe d'éducabilité (chaque élève est capable d'apprentissages et de progrès)
 - Evaluation positive (encourager, valoriser, donner la possibilité de réussir, ...)
 - S'adresser à tous (prendre en compte tout le groupe et chacun dans sa diversité)
 - Adopter une posture professionnelle:
 - Etre co-acteur de sa formation et s'inscrire dans une démarche constructive (accepter de se tromper pour comprendre et réguler)
 - Adopter une attitude responsable : ponctualité, respect des autres, utilisation raisonnée du téléphone ou autres moyens de communication sur le terrain et pendant les cours (ESPE), langage adapté en fonction des interlocuteurs
 - Dialoguer, échanger, solliciter les autres partenaires, ne pas rester seul!

Une 1^{ère} expérience du métier en responsabilité et de la formation en alternance

C'EST APPRENDRE A:

- **1. Faire des choix en fonction de points d'appui institutionnels :**
 - Référentiel de compétences
 - Le SCCCC
 - Les programmes de l'école élémentaire
 - Le projet de circonscription, le projet de réseau (E.P)
 - Le projet d'école
 - Les projets de cycles (programmation, progression)
- **2. Respecter le cahier des charges de la formation :**
 - La formation MEEF/DU est toujours prioritaire sur les autres sollicitations du terrain (réunions, animations pédagogiques, ...). Si besoin, contactez la direction des études pour trouver la meilleure réponse aux conflits d'emploi-du-temps.
 - Obligation d'assiduité: contrôle des présences dans chaque cours.

C'est apprendre à (suite):

- **3. Travailler avec des ressources fiables et diverses :**

- Les documents d'accompagnement des programmes (EDUSCOL)
- CANOPE, IFE
- Les sites académiques, de circonscription, les manuels pédagogiques
- Bibliographies données par les formateurs

- **4. Faire des liens, des allers-retours incessants entre:**

- expérience et analyse
- différents points de vue
- Questions, réponses, nouvelles questions, etc...

Ressources d'accompagnement: Eduscol

2

3



lire...

Une année d'apprentissage de la lecture au CP

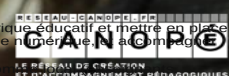
» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

Entrez ►

« Faire entrer l'École dans l'ère du numérique » : une des mesures clés du projet de loi pour la refondation de l'École
Présenté le 13 décembre 2012 par Vincent Peillon, la stratégie globale pour généraliser les usages du numérique à l'école vise à créer un service numérique éducatif et mettre en place une éducation au numérique, développer des ressources et services pédagogiques numériques accessibles à tous, former les enseignants à l'usage du numérique et par le numérique, accompagner le développement des usages pour un ancrage pérenne du numérique à l'École.
Elle est mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des représentants de la communauté éducative et des personnels d'encadrement, collectivités territoriales, éditeurs, industriels...).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

CA NOUVEAUX ENSEIGNANTS

NO

—
Cultivons
ensemble
nos compétences

RESSOURCES
PÉDAGOGIQUES

—
FORMATIONS
& CONSEILS

—
100 LIEUX
D'ACCUEIL

PÉ

—
[reseau-canope.fr/
nouveaux-enseignants](https://reseau-canope.fr/nouveaux-enseignants)



RESEAU CANOPE
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

les fondamentaux

Des films agités **pour bien cogiter**



La formation en alternance c'est aussi:

- **4. Savoir être en relation avec d'autres et comprendre les règles de communication :**

- N'utiliser **que** les coordonnées professionnelles que ce soit votre adresse d'enseignant stagiaire et/ou celle d'étudiant: adresses prenom.nom@ac-lyon.fr, prenom.nom@univ-lyon1.fr
- Consulter régulièrement les informations et répondre aux messages envoyés sur ces boîtes mail. Identifier le réseau de la communication écrite de l'école et prendre connaissance de ces informations.
- Se constituer un carnet d'adresses professionnelles : n° et adresses mail de l'école, de la circonscription, titulaire de la classe, tuteurs, enseignant référent, RASED, équipe médico-sociale, ...
- Lorsque vous rédigez un message pensez à vous identifier clairement et indiquez l'objet de votre message. Veillez aux formules de politesse et en respectant la voie hiérarchique.
- Pour les messages relatifs à la formation, indiquez nécessairement nom, prénom, n° de groupe, n° de l'UE concernée. Pour l'évaluation, veillez à suivre scrupuleusement ce qui est indiqué dans les MPCC pour chaque UE (documents rendus dans un double format : numérique et papier).

La 1^{ère} expérience du métier

C'EST APPRENDRE A:

- travailler avec d'autres
 - Professionnels
 - Pairs
 - AVS, AESH
 - Intervenants
 - Autres partenaires (parents, associations, ...)
 - Représentants de la mairie

Quelle que soit la situation, l'enseignant est le seul responsable légal de la sécurité physique, psychique et cognitive des élèves.

Autres ressources

- Mouvements d'éducation populaire, et/ou associations partenaires de l'école:
 - - OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole)
 - - CEMEA (Centre d'entraînement aux Méthodes d'Education Active)
 - - GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle)
 - - ICEM (institut Coopératif de l'Ecole Moderne)
 - - AFL (Association française pour la lecture)
 - - CRAP (Cahiers pédagogiques)
 - - ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité)
 - Etc... (cf.site <http://collectif-cape.fr/collectif>)

BONNE RENTREE A TOUS

